



INTERPELLATION

Auteur Christophe Clivaz, Les Verts, et Marylène Volpi Fournier, Les Verts
Objet Pollution au mercure: Le SPE a-t-il suffisamment de moyens pour faire son travail?
Date 19.12.2014
Numéro 5.0141

Le suivi de la pollution au mercure dans le Haut-Valais demande des ressources humaines, techniques et juridiques, importantes.

Conclusion

Dans ce contexte les Verts posent les questions suivantes:

1. Est-il vrai que le SPE n'a pas utilisé en 2014 l'ensemble de son budget personnel et qu'il aurait pu engager des ressources humaines supplémentaires, par ex. pour suivre le dossier du mercure dans le Haut-Valais?
2. Le SPE dispose-t-il de suffisamment de moyens humains (techniques, juridiques) et financiers pour assurer le suivi du dossier de la pollution au mercure tout en poursuivant ses tâches habituelles?
3. Le SPE et plus généralement les services de l'Etat concernés disposent-ils de suffisamment de personnel et de moyens pour assurer la surveillance des substances dangereuses et éviter qu'une nouvelle affaire comme celle du mercure n'éclate prochainement?